

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 22 février 2018
Séance ouverte à 20 heures 00

Présents :

Mmes et MM., ARCHENALT, BISSONNIER, BRIMBOEUF, CROISSET, FARINHA, GOYER, JUTEAU, LAURENT, LE BON, LEVOUX, LUTON, MALBO, MARNIER, ROLAND, TAFFOUREAU, THAUVIN

Absents ayant donné pouvoir :

M POIGNARD pouvoir à Mme ROLAND
M VENON pouvoir à BISSONNIER
Mme TAUZI pouvoir à Mme LUTON
M DUBOIS pouvoir à M ARCHENALT

Absents excusés :

I ALAVOINE, M BONJEAN, S BOVIGNY, M. EL MAOUJOUDI, F. HOCHET

A l'unanimité, Mme MARNIER a été désignée secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée, assistée de Mme OGER, auxiliaire.

II. FINANCES

1) Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement 2018 – Budget principal

Afin de permettre l'acquittement de dépenses d'investissement au début de l'exercice 2018 et avant l'adoption du budget, le Conseil est appelé à autoriser l'engagement de crédits d'investissement dans les limites légales du quart des investissements de l'exercice écoulé.

M le Maire indique la nécessité de convoquer le Conseil sous délai d'urgence en raison des pannes répétées du serveur informatique ; il y a donc lieu de procéder à son changement sans attendre le vote du Budget 2018.

Dans la limite du quart des crédits d'investissement 2017, il y a lieu d'autoriser la dépense de crédits nécessaires à l'acquisition d'un serveur dans les prochains jours, en anticipation du vote du budget 2018.

Le montant des crédits nécessaires est de 30.000 € - section investissement- chapitre 21- article 2183.

Sur cet exposé, le Conseil

- **Approuve** l'engagement de crédits d'investissements tel qu'exposé ci-dessus dans le respect de la règle de la limite du quart des investissements de l'exercice budgétaire précédent, et dans l'attente de l'adoption du budget 2018 de la commune : à savoir 30.000 € au chapitre 21 (article 2183) pour des dépenses exposées ci-dessus
- **Inscrit** les crédits ainsi votés au budget principal 2018
- **Charge** le Maire de l'accomplissement de toutes formalités relatives à la présente délibération

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 20h 15

Le secrétaire de séance
Christiane MARNIER

